

 <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE</p> <p>MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</p> 	
40	Lycée professionnel Louis Darmanté - CAPBRETON

TYPE DE PROJET	
RÉALISATIONS	<p><u>Les objectifs :</u> Donner plus de sens à l'enseignement général en le rendant plus concret, plus en phase avec la réalité professionnelle. Adapter davantage l'enseignement général à chaque spécialité professionnelle. Etablir des projets en lien avec les référentiels des formations. Valider des compétences communes de l'enseignement général à l'enseignement professionnel. Travailler en interdisciplinarité.</p> <p><u>Les contenus :</u> Ils doivent être adaptés à chaque filière, à chaque champ professionnel et dégager des thèmes communs aux diverses spécialités de Bac Pro, des compétences communes entre enseignement général et enseignement professionnel: communication orale et écrite, lire, écrire, s'exprimer à l'oral (français). L'EGLS peut être le cadre pour des projets pluridisciplinaires, des PPCP, des projets culturels, des projets citoyens...</p> <p><u>Des exemples :</u> Les EGLS en français: suivi et correction des dossiers professionnels; écrits professionnels; travail sur les registres de langue en relation avec les écrits professionnels, rédaction des CV et lettres de motivation... Elaboration de recettes de cuisine, réalisation de cartes sur des produits utilisés en restauration, sur les accords des mets et des vins ... Argumentation de vente ...</p>

ORGANISATION	<p><u>Besoins :</u> C'est le conseil pédagogique, composé des coordinateurs des spécialités et des professeurs principaux qui fixe les besoins, avec, en amont, des réunions par équipes pédagogiques des spécialités. Les contenus sont déterminés en équipe, en croisant les référentiels de l'enseignement général et de l'enseignement professionnel en relation avec les compétences du livret de compétences.</p> <p><u>Moyens :</u> C'est le proviseur, à l'aide du Tableau Récapitulatif des Moyens par Discipline qui propose les moyens correspondants, en amont de la DGH au moment de sa répartition.</p> <p><u>Exemples de répartition :</u> 2 heures de français, 2 heures de Langues Vivantes et 1 heure de mathématiques en seconde et première. 1 heure de français, 1 heure de mathématiques, 2 heures de Langues Vivantes et 1 heure d'Arts Appliqués en terminale.</p> <p><u>Propositions :</u> Volonté que l'EGLS apparaisse dans l'emploi du temps des professeurs.</p>
MISE EN ŒUVRE	<p><u>Modalités de concertation :</u> Il faut prévoir, au minimum, une réunion des équipes pédagogiques pour mettre en œuvre l'EGLS le jour de la pré-rentrée et en fin d'année scolaire (deux réunions au total). Il faudrait également prévoir des périodes banalisées pour permettre la concertation des équipes. Des échanges de mail permettent aussi de travailler ensemble ponctuellement, de façon plus informelle.</p> <p><u>Modalités de mise en œuvre :</u> Une grande souplesse d'organisation doit prévaloir dans la mise en œuvre de l'EGLS. Il serait intéressant de mettre en place des binômes, des projets à court terme. Il serait préférable aussi de créer des groupes de même niveau, avec les mêmes besoins, en Langues Vivantes.</p> <p><u>Souhaits :</u> Il serait bon de prévoir des stages de formation pour publics désignés.</p>
PERSPECTIVES	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Il faudrait mettre en place l'EGLS sur un cycle de 3 ans (cycle complet) en gardant la même organisation, afin de pouvoir analyser les points positifs du dispositif, de repérer ses faiblesses pour y remédier. ❖ Pour « évaluer » le résultat de l'EGLS sur les élèves, il faudrait se doter d'un livret de compétences EGLS à compléter sur les 3 ans. ❖ Pour évaluer les retombées de l'EGLS pour les élèves et les enseignants, on peut prévoir une enquête de satisfaction

 <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE</p> <p>MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</p> 	 <p>JEAN GARNIER 14, rue Henri Barbusse - 43170 MORCENX Tél : 05 58 04 79 30 Fax : 05 58 04 79 31</p>
40	Lycée professionnel Jean Garnier - MORCENX

TYPE DE PROJET	
RÉALISATIONS	<p>L'objectif est de donner du sens aux enseignements généraux et donc de motiver à nouveau les élèves pour ces matières qu'ils n'apprécient pas trop. Il est aussi de décloisonner les enseignements en développant le lien EG/EP.</p> <p>Les contenus diffèrent d'une matière à l'autre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Français : les heures d'EGLS sont englobées avec les heures de Français/Histoire/Géographie, pour chaque séquence, une séance est consacrée à l'EGLS. ❖ Maths-sciences : Les heures d'EGLS sont englobées avec les heures de Maths-Sciences. Pas d'activités particulières en EGLS : le programme préconise que les situations problèmes et les exercices d'application soient en lien avec la spécialité. ❖ Arts appliqués : travaux spécifiques lors des heures EGLS. ❖ Langues Vivantes : Travaux spécifiques lors des heures EGLS : réalisation d'une plaquette de présentation pour chaque filière de formation. <p><u>Piste de travail (en cours d'étude)</u> : travail en équipe pédagogique pour mettre en parallèle les référentiels et trouver des points communs (notions, connaissances, savoirs faire, compétences...) à développer en EGLS.</p>
ORGANISATION	La répartition des EGLS par classe et par matière se fait en conseil pédagogique. Elle est fonction des

	<p>filières et de l'année de formation. Les EGLS apparaissent clairement dans les EDT.</p> <p><u>Pour la rentrée 2010</u>, la répartition des EGLS était la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Seconde: 1h en français + 0,5h en maths pour renforcer les bases. ➤ Première: 1h en sciences + 1h en arts appliqués + 0,5h en LV pour privilégier la découverte et l'ouverture sur l'extérieur. ➤ Terminale: 1h en maths + 0,5h en français pour aider en vue de la poursuite d'étude. <p><u>Pour la rentrée 2011</u>, la répartition a été reconduite pour les Secondes et les Terminales. En Première, elle a été ajustée selon les spécialités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1h en sciences + 1h en arts appliqués + 0,5h en LV pour les AFB/TMA. ➤ 1h en sciences + 0,5h en arts appliqués + 1h en LV pour les TBORGO /TEBEE. ➤ 1,5h en sciences + 1h en LV pour les TISEC/TMSEC. <p><u>Difficulté</u> : en fonction des moyens donnés par la DGH et du TRMD, les sections se trouvent parfois regroupées 2 à 2 pendant les EGLS. Difficile de « lier à la spécialité » quand il y a en 2 différentes.</p>
MISE EN ŒUVRE	<p>Afin de développer le dispositif, la concertation par équipe pédagogique est nécessaire.</p> <p><u>Actuellement</u> : Concertation informelle, entre deux ou trois collègues, en fonction du temps « libre » (Lors du départ des élèves en PFMP) et des affinités.</p> <p><u>Organisation envisagée</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunions lors des journées de pré rentrée en septembre et de préparation de rentrée en juin afin d'étudier les référentiels et d'envisager une progression, des actions, des projets... - Réunions en cours d'année, si besoin, pour faire le point sur les actions et les projets.
PERSPECTIVES	<p>Divers points d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ (Re)motivation des élèves pour les disciplines d'enseignement général ❖ Mise en avant des apports des EGLS auprès des élèves.

 <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE</p> <p>MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</p> 	
64	Lycée professionnel Ramiro Arrue – SAINT JEAN DE LUZ

TYPE DE PROJET	<p>Un cas concret en Octobre 2011, l'EGLS a été réalisé sur deux semaines. Réalisation d'un court métrage par les élèves de Première SEN dans le cadre du Festival des Jeunes Réalisateur de Saint Jean de Luz.</p> <p>Les étapes du projet : L'écriture de plusieurs scénarii selon la commande de M. Claude Pinoteau. Rencontre avec Claude Pinoteau au lycée et conférence sur les Métiers du Cinéma. Choix du meilleur scénario et écriture du story-board. Casting parmi les élèves. Réalisation et habillage par la filière Mode. Entrevue avec un réalisateur de court métrage professionnel M. Damien Boyer. Tournage du court métrage. Montage du court métrage. Rencontre avec la presse. Présentation de court métrage « Nouvelle vague » à la cérémonie de clôture. Les disciplines concernées : Arts Appliqués et Lettres associées au baccalauréat SEN option audiovisuel professionnel.</p>
RÉALISATIONS	Certaines connaissances et compétences des domaines généraux complètent l'enseignement professionnel de spécialité.

	<p>L'enseignement général doit contribuer à la professionnalisation des élèves. La réussite des élèves dépend du lien qui aura été établi entre enseignement général et enseignant professionnel. De même, la participation à des activités de projet favorise le développement personnel de l'élève (Initiative, autonomie, créativité, capacité à travailler en équipe).</p> <p>Contenus : En Langue : Ancrage professionnel de la langue pour effectuer des tâches actionnelles, par exemple : passer une commande chez un fournisseur étranger, comprendre une notice technique, téléphoner à un client étranger... En Maths Sciences : Prendre dans le référentiel professionnel une notion scientifique à développer dans l'EGLS, par exemple : Tests des matières d'oeuvre pour les métiers de la mode, caractérisation des grandeurs physiques de l'information d'un système électronique numérique. En Arts Appliqués : Rechercher l'influence des contextes culturels, stylistiques et socio-économiques dans toute démarche de projet. Culture artistique. En Français : Travailler l'expression orale, étudier des techniques de communication dans le cadre du métier</p>
ORGANISATION	<p>Les équipes enseignantes se réunissent et proposent des pistes de projets pluridisciplinaires avant fin janvier, pour l'année scolaire suivante. Le Conseil Pédagogique valide les propositions en fonction des filières. Les besoins sont déterminés en fonction des enseignants impliqués dans ces projets. Les moyens sont déterminés par le cadre réglementaire de 1,8 h /élève par classe de Bac Professionnel sur un cycle de 3 ans.</p> <p>Des exemples:</p> <ul style="list-style-type: none"> • En Bac Professionnel Métiers de la Mode, travail sur la styliste Agatha Ruiz de la Prada au travers des Arts Appliqués et des langues. • En Bac Professionnel Transport Logistique, travail sur la problématique des associations caritatives en partenariat avec la banque alimentaire liée au programme d'histoire et d'Arts Appliqués. • En Bac Professionnel Systèmes Électroniques et Numériques, écriture d'un scénario et réalisation d'un court métrage lié au programme de français. <p>Les enseignants souhaitent travailler en binôme sur les projets (Maths-Physique, Histoire-Langues, Arts Appliqués-Langues, Lettres-Arts Appliqués.....)</p>
MISE EN ŒUVRE	<p><u>Concertation :</u> Les équipes enseignantes se réunissent et choisissent les projets pluridisciplinaires par binôme et les modalités de mise en œuvre : Calendrier, objectifs, organisation, résultats, évaluation et diffusion. Elles élaborent le livret de suivi de l'EGLS.</p> <p><u>Mise en œuvre :</u> Nécessité d'inscrire EGLS dans emploi du temps élève /enseignant avec les disciplines concernées.</p>

	<p>Donner le livret EGLS aux élèves et informer les équipes des objectifs de l'année. Bilan trimestriel souhaitable. Évaluation et compte rendu dans le bulletin. Une organisation en barrette permettrait de mutualiser les heures et donnerait plus de souplesse au dispositif. Selon les projets, on peut envisager de décloisonner certaines classes. Par exemple, lors de la préparation de projets européens. De plus, l'apport d'intervenants extérieurs serait souhaitable pour montrer l'importance de l'ancrage professionnel (Chef d'entreprise, styliste, logisticien, cinéaste...).</p> <p>Exemple : Réalisation d'un jeu interactif bilingue, type « Questions pour un champion » avec des questions sur des thèmes de nos filières (Histoire de la Mode, énigmes mathématiques, vocabulaire audiovisuel cinéma, géographie et signalétique européenne...)</p>
PERSPECTIVES	<p>Apports :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Théoriques et/ou expérimentaux : Apport de notions importantes nécessaires à l'enseignement professionnel ex. le dynamomètre, la lumière, l'acoustique... <input type="checkbox"/> Culturels : L'influence des contextes culturels, stylistiques et sociaux économiques dans l'histoire de la Mode... <input type="checkbox"/> Humains : Échange avec les intervenants extérieurs, rapport différent avec les enseignants. Apprentissage du travail en équipe et volonté de donner du sens à son apprentissage. <p>Évaluation sous forme d'appréciation, du positionnement de l'élève dans le projet (motivation, implication, production) par le binôme EGLS sur le bulletin scolaire. Livret de compétences qui suivrait l'élève sur les trois années du cycle de bac professionnel avec une autoévaluation par l'élève à chaque fin d'année scolaire.</p>

 <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE</p> <p>MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</p>  <p>LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	
64	Lycée professionnel Paul Bert - BAYONNE

TYPE DE PROJET	
RÉALISATIONS	<p>Principes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Activités visant à développer des connaissances et des compétences utiles à la pratique professionnelle, activités s'appuyant sur un contexte professionnel. ❖ Des activités liées au suivi et à l'évaluation des PFMP. ❖ Des contenus disciplinaires qui s'ajoutent aux programmes. Activités visant à développer des connaissances et des compétences utiles à la pratique professionnelle, activités s'appuyant sur un contexte professionnel. ❖ Des activités liées au suivi et à l'évaluation des PFMP. ❖ Des contenus disciplinaires qui s'ajoutent aux programmes.

ORGANISATION	
MISE EN ŒUVRE	<p><u>Français :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi et correction des dossiers professionnels (PFMP). • Ecrits professionnels. • Travail sur les registres de langue en relation avec les écrits professionnels. <p><u>Maths :</u></p> <p>Les heures d'EGLS en Math-Sciences sont utilisées en horaire annuel globalisé (en lien avec la progression et en fonction des PFMP) pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Traiter explicitement des notions de calcul financier que le référentiel de math ne fait apparaître que de manière implicite : Pourcentages particuliers, formation des prix, intérêts, capitalisation • Utiliser l'outil informatique (essentiellement le tableur) pour répondre à des problématiques à caractère professionnel : Créer et compléter des factures, ajustements linéaires et non linéaires, simulation d'amortissement d'emprunts ... • En sciences, assurer l'hygiène, le confort et la sécurisation de la personne et des locaux... • Aider les élèves pour l'élaboration de leurs dossiers de PFMP : démarche de projet, résultats d'enquêtes, volets financiers <p>Langue vivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exemples de travaux effectués avec toutes les classes : • Rapport de stage. • Lettre de motivation. • Rédaction de CV. • Présentation personnelle orale. • Préparation à un entretien d'embauche. <p>Exemples plus spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil Relation Usager : Dialogue client/réceptionniste, présentation touristique de villes, pays,... • Commerce : Situations de vente en boutique, gestion de conflits,... • Secrétariat : Rédaction de courriers administratifs, vocabulaire concernant la mise en page, apprendre à répondre au téléphone, création de messages pour répondeur,... • Service de Proximité et Vie Locale : Travail sur les lexiques : corps humain, sur le lexique concernant les premiers secours, sur des comptines,...

	<p>Arts appliqués : Une heure en Terminale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • permettant les dédoublements en groupes de 15 élèves ; • facilitant la participation à des concours d'affiches à partir de projets en relation avec la vie locale. 				
PERSPECTIVES					
	EGLS 2012-2013	Lettres/ Hist-Géo	Maths/Sciences Physiques	Langues Vivantes (Dédoublement)	Arts Appliqués (Dédoublement)
	Seconde	1 par classe	1 par classe	0,5 par classe	0
	Première	1 par classe	1 par classe	0,5 par classe	0
	Terminale	1 par classe	1 par classe	0,5 par classe	1 par classe

- **AP et EGLS** au Lycée Paul Bert permettent de renforcer les apprentissages du Socle Commun.

- Favoriser la personnalisation des parcours ;
- Apporter une réponse adaptée aux besoins constatés ;
- Accompagner la Rénovation de la Voie Professionnelle.
 - En consolidant les parcours de formation.
 - En réduisant les sorties sans qualification.
 - En favorisant les poursuites d'études Post-Bac.
- Développer un partenariat avec le Lycée Technologique voisin (Lycée Louis de Foix).

AP et EGLS, également au Lycée Paul Bert permettent de favoriser la liaison Lycée Professionnel / Section de Technicien Supérieur.